

AFFAIRE N° 14 - Programme 1977 d'électrification rurale - Approbation du dossier d'appel d'offres.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de son programme 1977 d'électrification rurale, la Municipalité envisage des travaux d'extension du réseau électrique dans les secteurs suivants :

- La Montagne - La Bretagne - Domenjod - Moufia - Saint-François - Bois de Nêfles - Belle pierre - Le Brûlé.

La Direction Départementale de l'Agriculture qui a été chargée d'établir le projet sera également chargée de la Direction des Travaux. Elle m'a donc fait parvenir le dossier d'appel d'offres.

Le financement de cette opération est assuré par un emprunt qui a été réalisé auprès de la CRCAMR.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

LE MAIRE donne lecture de l'avis des Commissions de travaux et de finances : "FAVORABLE : La détermination du programme avait fait l'objet de propositions de la part d'une commission ad hoc composée de la commission des travaux et des adjoints des écarts".

- LE MAIRE - A la Montagne 8ème, il y a 2 extensions.
- A Bellepierre, il y a 1 extension : chemin Amable HOARAU
- Au Brûlé : 4 extensions
- A Saint-François : 1 extension : Chemin TECHER.
- A Montgaillard : aucune extension
- Montagne 8ème km : 1 extension : chemin des Anglais
- Montagne 15ème km : 2 extensions
- Bois de Nêfles : 4 extensions
- Moufia : 1 extension
- Bretagne : 3 extensions
- Domenjod : 3 extensions

La récapitulation donne en zone urbaine 14 familles nouvelles alimentées et en zone rurale 134 familles.

M. AFFEJEE Jack - Les délais d'exécution sont trop longs. Cela fait deux ans que nous avons demandé ces extensions, c'est-à-dire, depuis les élections 1977. Jusqu'à présent, rien n'a été fait.

LE MAIRE - Nous ne pouvons tout faire en même temps.

M. MONDON - Actuellement, c'est le programme 1976.

LE MAIRE - Non, c'est le programme 1977.

M. MONDON - Actuellement, nous sommes en train de réaliser le programme 1976.

LE MAIRE - Oui. Nous ne sommes pas tellement en retard.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOpte (A) L'UNANIMITE.

St Denis, le 13 septembre 1978

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
P. MAGNIEA

ou copie certifiée conforme
Le Directeur des Finances et des Collectivités locales
Le Chef de Bureau Délégué
J. LACOSTE